		<b>PORT DE BARFLEUR</b>  <b>COMPTE-RENDU</b> <b>DE LA REUNION DU CONSEIL PORTUAIRE</b> <b>DU 19 MAI 2021</b> <b>(14h00-15h15)</b>				
<b>Date rédaction</b>	05/2021	<b>Lieu</b>	VISIOCONFERENCE	<b>Version</b>	V1	
<b>Rédacteur</b>	CD 50 SPA	<b>Date réunion</b>	19/05/2021			
Prénom et nom		Organisme			<b>Pr</b>	<b>Ex</b>
<b>Membres du conseil portuaire</b>						
M. Jean Morin		Président				X
M. Jean Lepetit					X	
<b>Représentants du concessionnaire</b>						
Mme Frédérique Boury		Titulaire			X	
M. Olivier Lemaignan		Titulaire			X	
<b>Représentants du conseil municipal de Barfleur</b>						
Mme Christiane Tincelin		Titulaire			X	
M. Vincent Bontoux		Suppléant				X
<b>Représentants personnel du concessionnaire</b>						
M. Florent Duloir		Titulaire			X	
M. Vincent Pinatel		Suppléant				X
<b>Représentants personnel gestion des ports</b>						
M. Thierry Leteissier		Titulaire			X	
M. Laurent Clergeau		Suppléant			X	
<b>Représentant de l'activité pêche</b>						
M. Jacky Godreuil		Titulaire				X
M. Alain Rigault		Titulaire			X	
M. David Rigault		Titulaire				X
M. Eric Doucet		Titulaire				X
M. Stéphane Delaplace		Suppléant				
M. Daniel Lejolivet		Suppléant				
M. Pascal Papillon		Suppléant				
Mme Cécile Guy-Papillon		Suppléante			X	
<b>Représentants de l'activité plaisance</b>						
M. Gilbert Hamelin		Titulaire				X
M. André Asseline		Titulaire				X
M. Robert Geoffroy		Titulaire				X
M. Jean-François Billard		Suppléant				X
M. Gérard Salley		Suppléant				X
M. Luc Tincelin		Suppléant				X
Mme Mariannick Papillon		Suppléante				X
<b>Représentants de l'activité commerce</b>						
Mme Fabienne Barbey		Titulaire				X
M. Michel Traisnel		Suppléant				X
<b>Autres participants</b>						
Mme Christine Lebacheley		Conseillère départementale				X
M. Michel Mauger		Maire de Barfleur			X	
M. Stéphane Gautier		Directeur de la mer, des ports et des aéroports			X	

Le conseil portuaire du port de Barfleur s'est réuni le 19 mai 2021 en visioconférence, sous la présidence de **M. Lepetit** représentant le président du conseil départemental. **M. Lepetit** informe que **M. Morin** ne peut être présent et demande à ce qu'il soit excusé.

Constatant que le quorum est atteint conformément aux dispositions prises par l'Etat concernant la prolongation de l'état d'urgence sanitaire, il aborde le premier point à l'ordre du jour de la réunion et invite **M. Leteissier** à les présenter.

## **I – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 16 DECEMBRE 2020**

**M. Lepetit** demande s'il y a des commentaires sur ce compte-rendu.

**Mme Tincelin** informe que toutes les interventions identifiées « M. Tincelin » doivent être attribuées à « Mme Tincelin », sauf sur la page 5, le dernier paragraphe du compte rendu qui est attribué à « M. Tincelin ». Egalement il est demandé le changement du paragraphe 2 page 5 : « *On ne souhaite pas que la remise à niveau de la zone de stockage soit à la charge des Barfleurais* ».

Aucune autre remarque n'étant formulée, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

## **II – RAPPORT PARTIEL D'ACTIVITE 2020**

**M. Leteissier** présente le rapport d'activité 2020 en précisant :

- concernant la pêche :

	<b>2020</b>
Nombre de navires professionnels recensés à quai	<b>13</b>
Nombre de navires au mouillage	<b>8</b>

- concernant la plaisance :

	<b>2020</b>
Nombre de navires de plaisance à l'année	<b>96 + 29 évitage</b>
Nombre de navires visiteurs	<b>9</b>
Nombre de nuitées visiteurs	<b>2</b>

En l'absence de questions **M. Leteissier** présente le point suivant :

## **III - TRAVAUX**

**M. Leteissier** présente les travaux réalisés en 2020 et ceux effectués depuis le dernier conseil portuaire dans le périmètre de la concession :

- reprise de la station à carburant pêche de Barfleur : 18 000 € HT
- création de défenses pour le nouveau poste à quai de la S.N.S.M. et organeaux pêche : 6 200 € HT
- marquage pour la débarque le long du quai Henri Chardon pour les « petites » unités (idem pour les vendeurs ambulants).

**M. Lemaigen** informe qu'une échelle a été mise en place pour la SNSM le 17 mai dernier.

**Mme Papillon** souligne la problématique liée au positionnement du navire « de la brise », et demande si le nécessaire a été fait afin d'éviter que cette unité soit trop proche du canot de la S.N.S.M.

**M. Leteissier** répond qu'il s'occupe de trouver une solution afin de résoudre ce problème.

## **IV – COMPTE DE RESULTAT 2020**

**M. Leteissier** présente le compte de résultat 2020.

**M. Lemaigen** précise que l'évolution du montant des produits s'explique par le nombre croissant d'unités de pêche à Barfleur. Concernant les charges, les travaux en 2020 effectués sur le port ont augmenté ce poste. Le montant des salaires et traitements accuse une hausse qui correspond au passage d'un agent qui travaillait à mi-temps et qui travaille désormais à temps plein.

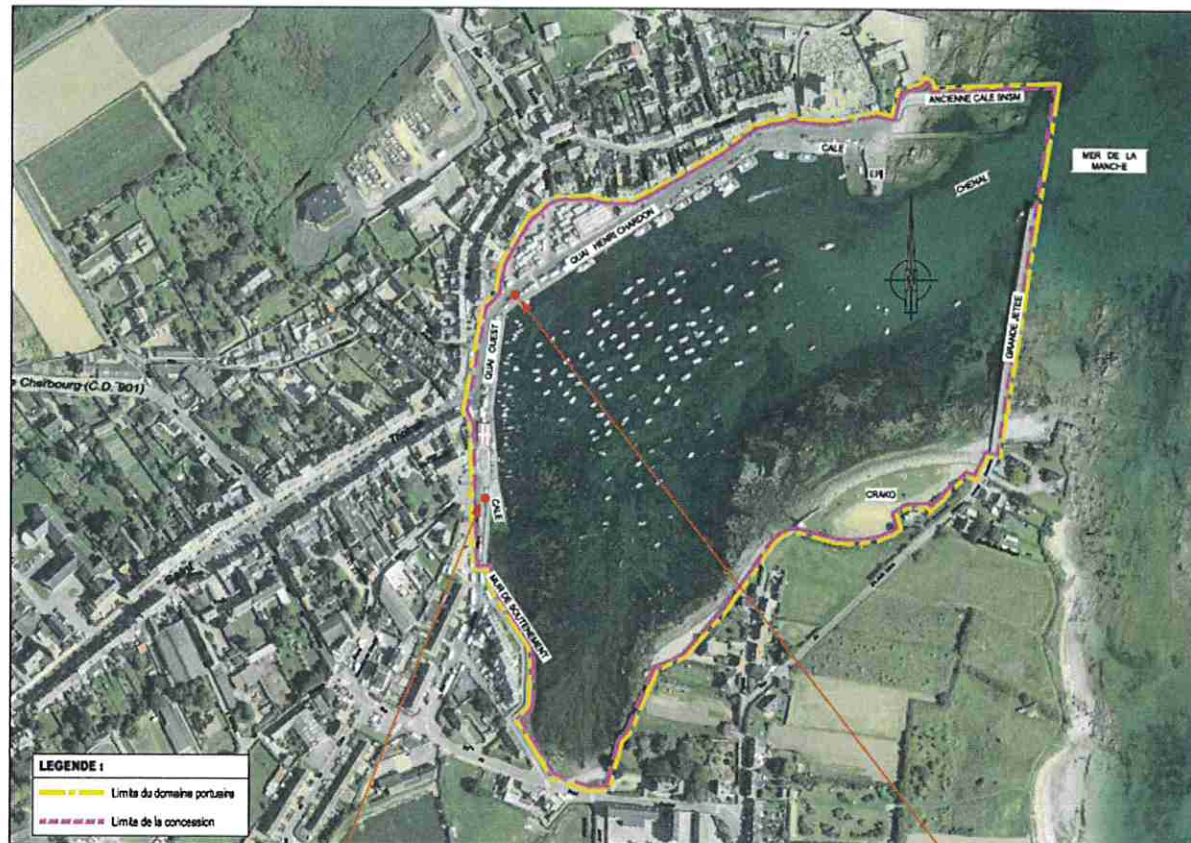
## V – ACTUALISATION DES PLANS DE RECEPTION ET DE TRAITEMENT DES DECHETS DU PORT DE BARFLEUR

**M. Leteissier** informe que l'année 2020 n'a occasionné aucune procédure de signalement des insuffisances des installations de réception.

Il précise que le plan de réception et de traitement des déchets du port de Barfleur est rattaché à celui de Saint-Vaast-la-Hougue et de Tatihou, les usagers bénéficient à ce titre de la déchetterie portuaire de Saint-Vaast-la-Hougue.

## VI – PRESENTATION SIGNALÉTIQUE

**M. Leteissier** présente le projet de signalétique portuaire qui va être mise en place par le Département. Il est prévu d'installer deux totems sur le port de Barfleur.



1 - Rue Alfred Rossel

2 - Quai Henri Chardon

**M. Mauger** s'interroge sur l'avis de l'architecte des bâtiments de France concernant les propositions d'implantations, étant donné que l'on est sur un périmètre sauvegardé.

**M. Gautier** répond que l'ABF va être interrogée préalablement aux installations.

**Mme Papillon** demande si le totem pourrait être implanté avec la nouvelle signalétique prévue par la commune.

**Mme Tincelin** demande qu'une réflexion conjointe avec le Département soit engagée concernant ce projet et celui de la signalétique de la commune.

**Mme Boury** demande si la taille des panneaux peut être diminuée en fonction des implantations prévues.

**M. Gautier** répond que le marché est passé avec un seul modèle de totem, la taille des totems étant de 2,50 m x 0,80 m.

**M. Clergeau** propose de réfléchir à un autre emplacement qui conviendrait à tous plutôt que de modifier la taille du totem.

**M. Mauger** souhaite une réflexion commune entre la Ville et le Département.

**Mme Tincelin** s'interroge sur le besoin de deux totems, au vu de la surface restreinte.

## **VI – QUESTIONS DIVERSES**

**M. Lepetit** demande s'il y a des questions.

**Mme Papillon** demande ce qu'il en est des tarifs de vente sur le quai et de la différence entre la tarification appliquée à Saint-Vaast-la-Hougue par rapport à celle de Barfleur.

**M. Lemaigen** répond que depuis la reprise du port en 2018 par la SPL, les tarifs appliqués précédemment par la mairie de Barfleur ont continué à être appliqués.

**Mme Papillon** s'interroge sur le coût supérieur appliqué à Barfleur.

**M. Lemaigen** précise qu'aux termes des AOT qui avaient été établies par la commune, une réflexion sera menée. Des tarifs pourraient être envisagés à la journée ou à la demi-journée, une nouvelle tarification devra être approuvée par le conseil portuaire. Il informe que le marquage au sol des emplacements a été revu.

**M. Mauger** fait part que désormais la tarification doit être vue avec la SPL.

**M. Lemaigen** informe que la SPL a décidé de mettre un terme à l'utilisation des citernes enterrées pour les huiles usagées, et propose de mettre un place un équipement fixe pour ne pas altérer le site, une implantation à proximité de la « zone de travail » pourrait être étudiée.

**M. Mauger** souhaite une rencontre avec la SPL, afin d'étudier l'implantation de cet équipement.

**M. Leteissier** informe que le renouvellement des membres du conseil portuaire devra intervenir au cours de 2<sup>ème</sup> semestre 2021. Il demande à **Mme Papillon** et à **M. Rigault** de relayer auprès des pêcheurs nouvellement installés, le besoin de représentants pour siéger au sein du conseil portuaire.

Aucune autre question n'étant soulevée, **M. Lepetit** remercie les participants, et souhaite « le meilleur pour le port de Barfleur » et lève la séance.

**Saint-Lô, le 18 juin 2021**

**Monsieur Jean Lepetit**

**Représentant le Président  
du conseil portuaire**

